
	Sommet mondial sur la jeunesse (BYND 2015)	
	INFORMATIONS À L'INTENTION DES PARTICIPANTS	

1 Lieu du sommet

Le *Sommet mondial UIT sur la jeunesse (BYND 2015)*, organisé par l'UIT, se tiendra au Crowne Plaza Hotel Corobici de San José (Costa Rica) du 9 au 11 septembre 2013. Une cérémonie spéciale d'ouverture aura lieu la veille au soir, le 8 septembre. L'hôtel est situé à 15 minutes en voiture de l'aéroport international Juan Santamaria (SJO) et à 5 minutes du quartier financier.



Adresse: Crowne Plaza Hotel Corobici
Sabana Norte,
Junto a Agencia Datsun,
2443-1000 San José
Costa Rica

Tél.: +506 2543 6000

Email: info@corobicicp.co.cr

Site web: www.ihg.com/crowneplaza/hotels/gb/en/san-jose/sjocp/hoteldetail

2 Participation

La participation est ouverte aux Etats Membres et Membres de Secteur de l'UIT et aux établissements universitaires, universités et instituts de recherche associés.

3 Inscription

L'inscription au Sommet mondial sur la jeunesse (BYND 2015) débutera le **10 juin 2013** et se fera exclusivement en ligne par l'intermédiaire du coordonnateur désigné, sur le site web du Sommet: http://www.itu.int/online/regsys/ITU-SG/auth/conference/edrs.registration?_eventid=1000086.

4 Coordonnateur désigné chargé de l'inscription des participants

Chaque Etat Membre, Membre de Secteur et établissement universitaire, université ou institut de recherche associé peut désigner un coordonnateur chargé de s'occuper de toutes les formalités d'inscription. Vous trouverez la liste des coordonnateurs désignés sur: http://www.itu.int/online/regsys/TIES/auth/ITU-SG/edrs.focalpoint?_eventid=1000086.

Pour **désigner** un coordonnateur ou **modifier** ses coordonnées, vous voudrez bien donner les renseignements détaillés le concernant (nom, prénom et adresse électronique) au Service d'inscription au Sommet mondial sur la jeunesse (télécopie: +41 22 730 6627 ou sg-registration@itu.int).

Chaque coordonnateur désigné recevra le **10 juin 2013** un **mot de passe** et un **nom d'utilisateur** qui lui donneront accès au système en ligne.

5 Préinscription

Pour éviter les files d'attente aux guichets d'enregistrement pour le Sommet, il est **vivement recommandé** à tous les participants de s'inscrire préalablement en ligne. Les participants préinscrits recevront une lettre de confirmation par courrier électronique dans un délai de cinq (5) jours ouvrables à compter de la date de réception du formulaire d'inscription dûment rempli.

Les procédures particulières mises en place pour faciliter la participation des personnalités de haut rang au Sommet mondial sur la jeunesse (BYND 2015) sont indiquées ci-après. Par mesure de sécurité, tous les participants sont tenus de porter de manière visible un badge avec leur photo pour avoir accès au site du Sommet. Pour éviter tout retard inutile à l'arrivée, il est demandé au coordonnateur désigné d'inscrire préalablement les personnalités de haut rang en utilisant le système en ligne, puis d'envoyer une photographie électronique certifiée¹ de chacune de ces personnalités au Service d'inscription au Sommet sur la jeunesse (BYND 2015), par courrier électronique à l'adresse: sg-registration@itu.int, au plus tard le 1er août 2013. Vous voudrez bien noter que cette procédure spéciale est strictement réservée aux ministres ou aux personnalités ayant rang de ministre préalablement inscrits et pour lesquels une photographie a été fournie à l'avance. Pour tous les autres délégués, une photographie d'identité sera prise au guichet d'enregistrement à leur arrivée sur place et un badge leur sera délivré.

Les délégations qui prévoient d'assister au Sommet, accompagnées par leurs propres agents de sécurité assurant une protection rapprochée, sont priées de se mettre en rapport avec M. Drew Donovan (drew.donovan@itu.int) de la Division du protocole et de la sécurité de l'UIT pour toute exigence particulière en ce qui concerne la sécurité et la sûreté et ce, dans les meilleurs délais, afin que les mesures adéquates soient prises en temps voulu.

6 Enregistrement sur place

Les guichets d'enregistrement, au Crowne Plaza Hotel Corobici, seront ouverts selon l'horaire suivant:

- Dimanche 8 septembre 2013: 13 heures – 21 heures
- Du lundi 9 au mercredi 11 septembre 2013: 8 h 30 – 12 heures et 13 h 30 – 17 heures

La participation au Sommet est gratuite.

7 Badges officiels du Sommet

Les participants devront présenter aux guichets d'enregistrement la lettre de confirmation qu'ils auront reçue, ainsi qu'une pièce d'identité officielle avec photo (par exemple passeport ou permis de conduire) pour pouvoir retirer leur badge du Sommet. Ils devront porter ce badge en permanence, dès leur entrée dans les locaux.

¹ Les photographies électroniques doivent être au format jpg (au moins 300 dpi) et mesurer au minimum 40 mm (hauteur) par 30 mm (largeur).

8 Sécurité et accès aux locaux du Sommet

L'accès aux locaux officiels du Sommet à l'intérieur de l'Hôtel Crowne Plaza Corobici sera strictement réservé aux personnes munies du badge officiel du Sommet avec photo. Les participants sont priés de noter que tous les délégués, observateurs, représentants des médias, le personnel du Secrétariat de l'UIT et du pays hôte et l'ensemble des techniciens et du personnel d'appui de l'hôtel ne seront admis dans les locaux que sur présentation de ce badge qui devra être porté de manière visible et en permanence.

Le Costa Rica est un pays relativement sûr, mais, comme dans tous les pays, il arrive que des délits soient commis. Il s'agit le plus souvent, en particulier à San José, de larcins ou d'escroqueries visant les passants. Il est vivement conseillé aux participants de veiller à leur sécurité, d'observer les règles en la matière et de faire preuve de discernement lors de leurs déplacements dans les endroits publics.

Aux points d'accès à l'hôtel, tous les participants seront soumis à des contrôles de sécurité similaires à ceux effectués dans les aéroports.

Il est recommandé aux participants se rendant à l'hôtel de n'emporter avec eux qu'un petit attaché-case. Aucun bagage de taille supérieure à celle des bagages admis en cabine dans les avions ne sera accepté dans les locaux du Sommet.

Il est rappelé aux participants qu'ils ne doivent à aucun moment laisser leurs effets personnels sans surveillance dans les locaux et dans le périmètre de l'hôtel.

Pour les objets trouvés, s'adresser au service chargé de la sécurité du Sommet au guichet d'information situé dans les locaux.

9 Ordre du jour et déroulement des travaux du Sommet

Le programme provisoire peut être consulté à l'adresse:

www.itu.int/en/bynd2015/Documents/bynd2015-draft-programme.pdf.

10 Documentation

Des informations vous seront communiquées très prochainement.

11 Equipements et services médias et de communication

Des informations vous seront communiquées très prochainement.

12 Moyens informatiques

Un système d'accès sans fil (Wi-Fi) est mis gratuitement à la disposition de tous les participants dans l'ensemble des locaux. La procédure à suivre pour se connecter au réseau sans fil sera affichée aux guichets d'enregistrement et à l'intérieur des salles de réunion. Il sera possible de se connecter à l'Internet par câble depuis les estrades.

[Il sera possible, dans une certaine mesure, d'imprimer des documents par courrier électronique sur le lieu de la réunion.]

13 Réceptions

Il est rappelé aux participants qui souhaitent organiser des réceptions pendant le Sommet que le Service du protocole de l'UIT gère et tient à jour un calendrier des réceptions.

Ce calendrier vise essentiellement à informer les participants au Sommet qui prévoient d'organiser des réceptions des problèmes de chevauchement de dates et d'heures qui peuvent se poser. Le Service du protocole de l'UIT s'efforcera de les aider, dans la mesure du possible, à trouver d'autres dates et heures. Il est donc vivement conseillé à ceux qui souhaitent organiser une réception de se mettre en relation avec le Service du protocole de l'UIT avant de prendre des dispositions définitives quant à la date et à l'heure d'un projet de réception. Le Service du protocole de l'UIT sert uniquement d'intermédiaire et suggère des créneaux possibles en fonction de la liste des réceptions actualisée, en donnant des informations sur les chevauchements.

Le Service du protocole de l'UIT assurera une liaison avec l'organisateur de la réception afin de veiller à la distribution des invitations. Il est recommandé aux organisateurs d'inscrire lisiblement le nom du destinataire sur les enveloppes d'invitation. A l'exception de ce service, l'UIT n'assumera pas la responsabilité de l'organisation logistique des réceptions, qui relève uniquement de la responsabilité de l'organisateur de chaque réception.

Les cartons d'invitation et autres documents distribués pendant le Sommet pour les réceptions ne doivent utiliser aucun logo de l'UIT ni aucune référence ou signe visible de nature à suggérer ou même à laisser entendre que l'UIT est associée à une réception.

Pour toutes les questions concernant les réceptions pendant le Sommet, s'adresser à: protocol@itu.int (Tél.: 41 22 730 5602 – Fax: 41 22 730 5817). Les personnes qui souhaitent s'inscrire en vue d'organiser une réception sont priées de remplir le [formulaire](#) prévu à cet effet et de le retourner au Bureau du protocole de l'UIT. Les informations figurant dans ce formulaire ne sont utilisées que pour la coordination et le protocole.

14 Passeports et visas

Depuis le 30 juillet 2007, les autorités du Costa Rica exigent de tous les voyageurs en provenance de certains pays un certificat de vaccination contre la fièvre jaune. Cette exigence s'applique pour les pays suivants: Angola, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, République démocratique du Congo, Gabon, Gambie, Guinée, Libéria, Nigéria, Sierra Leone, Soudan, Bolivie, Venezuela, Brésil, Pérou, Colombie, Equateur et République du Guyana.

Un passeport en cours de validité vous sera demandé pour entrer au Costa Rica. Il doit être valide pendant un minimum de six mois après la date d'entrée au Costa Rica.

Qu'ils se déplacent par voie aérienne ou terrestre, tous les visiteurs doivent justifier d'un billet aller/retour pour pouvoir entrer dans le pays.

Les ressortissants des pays figurant dans la liste ci-dessous **n'ont pas besoin de visa**, sauf s'ils comptent rester plus de 90 jours.

ALLEMAGNE	LITUANIE
ANDORRE	LUXEMBOURG
ARGENTINE	MALTE
AUSTRALIE*	MEXIQUE
AUTRICHE	MONACO
BAHAMAS	MONTÉNÉGRO
BARBADE	NORVÈGE*
BELGIQUE	NOUVELLE-ZÉLANDE*
BRÉSIL	PANAMA
BULGARIE	PARAGUAY
CANADA	PAYS-BAS*
CHILI	POLOGNE
CHYPRE	PORTUGAL
VATICAN	REPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE CORÉE
CROATIE	SLOVAQUIE
DANEMARK*	REPUBLIQUE TCHÈQUE
ESPAGNE	ROUMANIE
ESTONIE	ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD**
ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE*	SAINT-MARIN
FINLANDE	SERBIE
FRANCE*	SINGAPOUR
GRÈCE	SLOVÉNIE
HONGRIE	RÉPUBLIQUE SUDAFRICAINNE
IRLANDE	SUÈDE
ISLANDE	SUISSE
ISRAËL	TRINITÉ-ET-TOBAGO
ITALIE	URUGUAY
JAPON	
LETTONIE	
LIECHTENSTEIN	

* S'applique aussi aux territoires et dépendances extérieurs.

** Comprend l'Angleterre, le Pays de Galles et l'Ecosse.

Les ressortissants des pays figurant dans la liste ci-dessous **n'ont pas besoin de visa**, sauf s'ils comptent rester plus de 30 jours.

ANTIGUA-ET-BARBUDA	ILES MARIANNES DU NORD
BELIZE	PALAO
BOLIVIE	PHILIPPINES
DOMINIQUE	SAINTE-LUCIE
EL SALVADOR	SAINT-KITTS-ET-NEVIS
FIDJI	SAINT-VINCENT-ET-LES-GRENADINES
GRENADE	ILES SALOMON
GUATEMALA	SAMOA
GUYANA	SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE
HONDURAS	SEYCHELLES
KIRIBATI	SURINAME
MALDIVES	TONGA
ILES MARSHALL	TURQUIE
MAURICE	TUVALU
MICRONÉSIE (ETATS FÉDÉRÉS DE)	VANUATU
NAURU	VENEZUELA

Les personnes souhaitant prolonger leur séjour au Costa Rica au-delà du temps qui leur est imparti doivent quitter le pays pendant 72 heures avant d'y entrer à nouveau.

Il n'est pas à proprement parler délivré de visas d'affaires pour le Costa Rica.

En cas de voyage d'affaires, la procédure normale consiste à entrer dans le pays muni d'un visa touristique et à mener ses activités durant le temps imparti. Si vous souhaitez rester plus longtemps sans avoir à quitter le pays et renouveler votre visa, vous pouvez effectuer une demande de permis de séjour temporaire pour affaires une fois sur place.

Note: Nous conseillons aux ressortissants de pays dont le nom ne figure pas dans le tableau de s'informer auprès de leur ambassade des exigences en matière de visas pour le Costa Rica.

Types et coûts: Les personnes souhaitant obtenir un visa touristique pour le Costa Rica doivent s'acquitter de la somme de 52 USD.

Validité: Pour un séjour d'une durée maximale de 90 jours, les ressortissants des pays cités précédemment ne sont pas tenus d'être en possession d'un visa. Toutefois, les détenteurs de passeports portant la mention "British Overseas Citizens", "British Protected Person" ou "British Subject" peuvent effectuer un séjour d'une durée maximale de 60 jours. Les visas délivrés par les consuls du Costa Rica doivent être utilisés dans un délai de 30 jours suivant leur date d'émission.

Transit: Sous réserve de posséder un billet pour un vol vers une autre destination partant dans les 48 heures suivant votre arrivée et de rester à l'intérieur de l'aéroport, vous n'avez pas besoin de visa de transit pour le Costa Rica.

Demandes: Les demandes de visa sont à adresser à l'ambassade ou au consulat du Costa Rica de votre pays.

Séjour temporaire: Un permis de séjour temporaire est habituellement un visa de travail, dont la demande s'effectue à l'arrivée au Costa Rica, de nombreuses pièces justificatives à l'appui. Il est délivré pour une durée de six mois avec possibilité de prolongation jusqu'à une année.

Jours ouvrables: Les visas pour le Costa Rica sont délivrés dans un délai approximatif de quatre à huit semaines suivant l'envoi des documents à l'Office général des migrations du Costa Rica.

Ressources financières: Théoriquement, les visiteurs doivent être en mesure de justifier qu'ils disposent d'au moins 500 USD en banque. En pratique, il est fort peu probable que vous ayez à en fournir la preuve.

Prolongation de séjour: Pour prolonger votre séjour au Costa Rica, selon les informations fournies par les autorités du pays, le plus commode est de quitter le pays et de renouveler votre visa en faisant à nouveau tamponner votre passeport à l'entrée.

Le moyen le plus simple de sortir du Costa Rica est de se rendre par voie terrestre au Nicaragua ou au Panama, mais rappelez-vous que vous êtes censé quitter le pays pendant au moins 72 heures et que cette condition peut faire l'objet d'un contrôle.

Cette procédure étant toutefois inhabituelle et assujettie à l'aval des autorités du Nicaragua ou du Panama, si vous souhaitez obtenir de plus amples informations, veuillez envoyer un courriel à: visasGYS@cenat.ac.cr.

15 Alimentation électrique

La tension du courant électrique est de 110 V et les prises sont des prises américaines standard à deux trous.



16 Sécurité

Composez le 911 pour recevoir une assistance immédiate.

Sécurité à l'hôtel

Les hôtels des délégués ont été choisis avec soin. Toutefois, il leur est conseillé:

- de ne jamais donner leur numéro de chambre et ne jamais y laisser entrer d'inconnus;
- de ne jamais laisser d'objets de valeur sans surveillance dans les chambres d'hôtel, les salles de réunion et les restaurants, au bord des piscines, etc.;
- de toujours utiliser la serrure de sécurité sur la porte de leur chambre, y compris pendant la journée;
- de toujours conserver leurs objets de valeur dans le coffre-fort de leur chambre, ou dans le local de la réception pouvant être fermé à clé, tout en veillant à obtenir un récépissé pour les objets déposés.

Conseils généraux en matière de sécurité

San José est une ville animée et ses habitants, les *Josefinos*, sont amicaux et prévenants envers les visiteurs. La criminalité est faible pour la région, mais la petite délinquance, en particulier les vols et agressions, est assez courante. De jour, la plupart des rues sont sûres, mais de nuit, les délégués devraient toujours emprunter des rues bien éclairées et, si possible, se déplacer en groupe.

- Utiliser uniquement des services de taxi accrédités munis d'une communication radio.
- Soyez prudent si vous allez à pied entre le lieu du Sommet et des hôtels ou des centres commerciaux des alentours après la tombée de la nuit.
- Soyez attentifs à la configuration de la ville et évitez les zones à forte criminalité et le "quartier chaud".

17 Hébergement et réservation d'hôtel

Un certain nombre de chambres d'hôtel ont été réservées pour les participants au Sommet mondial sur la jeunesse et des tarifs spéciaux incluant le petit déjeuner et le dîner ont été négociés (des déjeuners seront servis sur le lieu de la manifestation). Les hôtels recommandés figurent sur le site. Veuillez noter qu'un transport local sera assuré **uniquement** pour les participants séjournant dans ces hôtels. Vous trouverez des renseignements complets sur les hôtels dans la partie Hébergement du site web à l'adresse: <http://www.itu.int/en/bynd2015/Documents/bynd2015-accomodation.pdf>.

18 Taxe de départ

La taxe de départ s'élève à 28 USD. Elle est payable en USD ou en CRC (colons costaricains), ou par carte bancaire.

19. Tenue vestimentaire

Les participants au Sommet appliqueront le code vestimentaire suivant:

Cérémonies d'ouverture et de clôture: à ces deux cérémonies officielles, les hommes doivent porter un costume et les femmes une robe élégante/de cocktail.

Pendant le Sommet, c'est-à-dire à partir du 9 septembre, l'atmosphère sera plus détendue; en conséquence, la tenue des participants sera décontractée, mais élégante.

Dans tous les cas, le port de shorts et de chaussures ouvertes ou sandales est déconseillé en conférence.
